

POUR INFORMATION

Gerbéviller, le 25/11/2025

Objet : **réunion du comité syndical**

Le comité syndical se réunira le :

SAMEDI 6 DECEMBRE 2025 à 9h00 - SALLE POLYVALENTE - 54290 SAINT-MARD

Ordre du jour :

- **DELIBERATION** : désignation du secrétaire de séance ;
- **INFORMATION** : introduction de la séance – rappels illustrés sur l'évolution des modes de gestion du service AEP Euron Mortagne ;
- **DELIBERATION** : attribution du marché public relatif à la gestion et à l'exploitation du service public de production et de distribution 2026-2028 - lot 1
- **DELIBERATION** : attribution du marché public relatif à la gestion et à l'exploitation du service public de production et de distribution 2026-2028 - lot 2
- **INFORMATION** : préambule aux décisions tarifaires et budgétaires relatives à l'exercice 2026 – principes, orientations et structure budgétaires ;
- **DELIBERATION** : adoption des principes de convergence tarifaire applicables à compter du 01/01/2026 ;
- **DELIBERATION** : adoption des grilles tarifaires applicables au 01/01/2026 ;
- **DELIBERATION** : adoption des contre-valeurs des redevances à percevoir pour le compte de l'Agence de l'Eau en 2026 ;
- **DELIBERATION** : adoption des principes de facturation des branchements neufs à compter du 01/01/2026 ;
- **DELIBERATION** : adoption du règlement du service AEP Euron Mortagne applicable à compter du 01/01/2026 ;
- **DELIBERATION** : offres de concours pour travaux publics demandés par des collectivités locales ;
- **DELIBERATION** : offres de concours pour travaux publics demandés par des particuliers ou des entités privées ;
- **DELIBERATION** : budget principal 2025 - clôture de l'autorisation de programme portant sur le Plan Pluriannuel d'Investissement ;
- **DELIBERATION** : budget régie distribution 2026 - autorisation de programme et crédits de paiements portant sur le Plan Pluriannuel d'Investissement ;
- **DELIBERATION** : décisions budgétaires relatives à l'exercice 2026 - clés de répartition des charges du budget principal vers les budgets des régies ;
- **DELIBERATION** : budget de la régie production - adoption du budget primitif 2026 ;
- **DELIBERATION** : budget de la régie distribution - adoption du budget primitif 2026 ;
- **DELIBERATION** : budget principal - adoption du budget primitif 2026 ;
- **DELIBERATION** : délégations du comité syndical au bureau syndical relatives à l'administration des régies dotées de la seule autonomie financière ;
- **DELIBERATION** : nomination du directeur de la régie « distribution » dotée de la seule autonomie financière à compter du 01/01/2026 ;
- **INFORMATION** : communication des décisions du Bureau et du Président ;
- **INFORMATION** : préparation de la transition entre les mandats 2020-2026 et 2026-2032 ;
- **Informations et questions diverses.**

Le Président, Nicolas GERARD



The image shows a circular official stamp of the Syndicat des Eaux Euron Mortagne. The stamp contains the text 'SYNDICAT DES EAUX EURON MORTAGNE' around the perimeter and '54830 GERBEVILLER' in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.